

**Commune de MONSTEROUX-MILIEU**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du Conseil Municipal du 23 Mai 2023**

L'an deux mille vingt trois  
le 23 Mai à 18 h 30

le Conseil Municipal de la commune de MONSTEROUX-MILIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Denis MERLIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Mai 2023.

Nombre de Conseillers : En exercice : 14    Présents : 10    Votants : 10

PRESENTS : Denis MERLIN, Thierry MAUCHERAT, Jacques SECONDI, Laurent VANDAELE, Aurélie COLAS, Magali DIDIER, Laurent GALLOT, Valentine MAUCHERAT, Catherine PERRAT, Alexandra SERRE.

ABSENTS ET EXCUSES : Jacques CLECHET, Anaïs GAGNEUR, Pierre SCHIFF, Max RIBAUD.

Mr Jacques SECONDI a été désigné secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR** :

- ▶ Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- ▶ Point sur les commissions communales et intercommunales
- ▶ Point sur les travaux en cours
- ▶ Questions orales

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION**

Mr Denis MERLIN donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la réunion du 26 Avril 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion.

**OBJET : POINT SUR LES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES**

**Commission bâtiments**

- Rénovation du gymnase

A la suite de la réunion avec l'architecte, 4 configurations ont été proposées avec la possibilité de 2 ou 4 vestiaires. Une nouvelle commission doit se réunir pour orienter les travaux.

- Projet de micro-crèche

Ce projet est relancé et demande si la commune serait partie prenante à la construction d'un bâtiment à cet usage. Son enquête montre qu'il y a beaucoup de demandes pour les prochaines années. Ce projet permettrait la création de 3 emplois.

Un ou deux appartements seraient construits au-dessus de la crèche pour des logements ou des bureaux.

La construction de la micro-crèche prendra 2 ans, ce qui laissera le temps de consolider le projet. En cas d'échec du projet, le cahier des charges devra spécifier que le local puisse être transformé en appartement ou en bureaux. Alternativement ça pourrait être aussi un local pour les associations.

- Projet Gilibert

La commune a délégué à EPORA l'achat de la maison et du terrain, avec la possibilité de réaliser 4 logements dans la maison et aussi de construire sur le terrain. La commune devra racheter les biens à EPORA d'ici 4 ans.

Il ne s'agira pas de logements sociaux car la commune en comporte déjà 7. L'objectif est de permettre à de jeunes couples de se loger sur la commune, de proposer un parcours de résidence pour les anciens...

Il y a eu une visite du technicien EPORA cet après-midi pour prendre des photos. Une estimation du bien sera faite par les domaines d'ici fin juin.

Le potentiel de la maison Gilibert est de 350 m<sup>2</sup> en surface. Il sera possible d'aller jusqu'à 6 logements.

Le terrain fait 2423 m<sup>2</sup> y compris la maison.

Il faudrait aussi intégrer le local infirmières sur un des 2 projets et avoir des places de parking notamment PMR.

- Priorités

La commune ne pourra pas financer tous ces projets et des choix devront être faits.

Les priorités seraient de travailler sur les projets de la maison Gilibert et de la micro-crèche, et de reporter à plus tard la possibilité de constructions neuves sur le terrain Gilibert.

- Salle polyvalente

La commission de sécurité est passée la semaine dernière. Des actions correctives sont à prévoir : absence de contrôle électrique, absence de descriptif de l'intervention d'Eurofeu sur les extincteurs, arrêt d'urgence pour le gaz à repositionner...

Des travaux significatifs devront être faits pour permettre de proposer des nuitées au-dessus de la salle polyvalente. Une étude de sécurité devra être faite par un organisme certifié pour vérifier la construction (type et épaisseurs des cloisons, des plafonds, installation électrique...), ce qui indiquera les travaux à mener. Il faudra notamment refaire complètement l'alarme incendie de la salle polyvalente.

Le budget du projet, prévu dernièrement à 70 k€ en intégrant les huisseries de la salle polyvalente, risque donc d'augmenter de façon significative. Si le budget dérape trop, le projet pourrait être remis en cause.

- Vidéoprotection

L'arrêté du Préfet autorisant la commune à mettre en place une vidéoprotection a été reçu. Nous attendons les réponses aux demandes de subvention faites auprès de l'Etat et de la Région.

- Alpes Isère Course

On nous demande une prise P17 de 63A près de la cantine. La ligne installée pour le marché est limitée à 32A. Une nouvelle ligne 63A sera tirée ce jeudi avec son disjoncteur.

## CCAS

Le CCAS est venu en aide à quelques familles. Une réunion doit être programmée mais deux bénévoles sont absentes pour le moment.

## Journées du patrimoine

L'église sera ouverte pour la journée du patrimoine (16-17 septembre). Une exposition avec fiches sera préparée pour l'occasion.

### **Commission petite enfance**

- Il y a une réunion prévue demain concernant un enfant turbulent à la cantine et en périscolaire.
- Le règlement pourrait être revu pour permettre une gradation des sanctions en fonction de leur gravité. Il faudra faire valider le règlement en début d'année par les parents via le logiciel G-ALSH ou le futur logiciel NOE.
- Un bilan sera fait prochainement sur le fonctionnement de la cantine, du périscolaire et des activités.
- La kermesse de l'école élémentaire aura lieu le 10 juin.
- Il y aura une séance de cinéma en plein air le vendredi 7 juillet (organisé par EBER). Le projet devra être porté par une ou plusieurs associations au niveau communal.

### **Commission réglementation**

- L'UJMM a lu la convention entre la commune et l'association. L'UJMM demande que le soutien financier de la commune soit plus explicite pour la tonte et le taille des haies. La proposition est de 50% de soutien de la commune et de 2000 € maximum de subvention.  
La convention aborde les questions du nettoyage du gymnase et du jeu de boules. Il faudra observer le fonctionnement pendant l'année prochaine sur ces sujets pour savoir si cette organisation apporte satisfaction.
- Voirie de l'Ozellier : il faut organiser une enquête publique étant donné que le propriétaire n'existe plus.
- Il faut relancer les réflexions sur le cimetière (tarification)

### **Commission personnel**

La commission se réunira le 31/05. Il faut prévoir une embauche en raison d'un départ prochain à la retraite. Le périmètre du poste sera revu à cette occasion.

### **Commission communication**

Une boîte à livres est en place. Il faut lui trouver un nom (sondage illiwap ?) et placer un panneau. En profiter pour remettre en place 1 panneau de l'école Paul Datry.

### **Commission animation**

- Une réflexion est en cours pour forer et récupérer de l'eau au bout du terrain de boule pour permettre d'arroser le terrain de foot. L'eau serait présente à 25 m. Le budget est de 5 à 6 000 € pour le forage et la pompe. Ceci permettra un arrosage régulier du stade et de maintenir un terrain de foot jouable.
- Le champ de bosse a été réalisé. Une affiche est en place pour interdire l'accès aux véhicules à moteur. A annoncer sur illiwap.
- Journée du 27/05 :
  - Un mot doit être placé dans les boîtes aux lettres des habitants. Ils pourront stationner place du souvenir ou sur la bascule
  - Le parking de la mairie sera réservé aux élus et aux bénévoles
  - Les voitures du public se gareront sur le champ à l'est du Jardin de Jo. L'accès sera permis aux voitures grâce à deux bastins.

### **Syndicat de voirie**

Le syndicat s'est réuni mercredi dernier à Montseveroux. Des embauches ont été faites suite au départ d'un salarié. Le syndicat a assuré la tonte des banquettes sur la commune la

semaine dernière. Le camion benne est à remplacer par une remorque TP. La prochaine réunion est prévue à Primarette le mardi 20/06.

### **1. Point sur les travaux en cours**

- Le contrat de maintenance du défibrillateur de la mairie avec ADS Groupe arrive à terme le 15/03/2024. Courrier de résiliation AR à envoyer en novembre 2023.
- L'entretien du défibrillateur du stade est à prévoir.
- Le contrat REX-ROTARY des copieurs Mairie + Ecole arrive à expiration le 19/09/23. A dénoncer par AR début juin 2023 pour une fin au 19/12/2023. Il faut aussi choisir un fournisseur pour démarrage le 1/01/2024. Il faut étudier les possibilités : réseau UNADERE ou mutualisation avec d'autres communes.
- Une réunion avec le CAUE est prévue le 2 juin à 9h30.
- Panneaux photovoltaïques : attente du retour du bureau d'études
- Cantine : il faut relancer le fournisseur pour l'acoustique de la cantine et celui pour les stores extérieurs
- Panneaux de signalisation (Route de Milieu) : il faut programmer la pose des panneaux.

### **2. Questions orales**

RAS

**Fin du conseil municipal à 21h00**

---

Le Maire,

Denis MERLIN

